

AVIS

En conformité des articles 13 et 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Le Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive
est convoqué pour une séance ordinaire le**

**mardi 21 juin 2022, à 18h30,
à la salle du Conseil municipal**

ORDRE DU JOUR

- 1. Communications du bureau du Conseil municipal**
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mai 2022**
- 3. Rapports des commissions**
 - Finances du 16 mai 2022 ;
 - conjointe Routes et infrastructures et Environnement et développement durable du 16 mai 2022 ;
 - Scolaire du 19 mai 2022 ;
 - Aménagement du 24 mai 2022 ;
 - Environnement et développement durable du 30 mai 2022 ;
 - Bâtiments et logement du 2 juin 2022 ;
 - Finances du 7 juin 2022 ;
 - Sociale du 15 juin 2022 ;
 - Finances du 20 juin 2022.
- 4. Projets de délibération**
 - D22-10** Proposition relative à l'ouverture de crédits budgétaires supplémentaires 2022 d'un montant total de 186'000 F, destinés à divers travaux d'entretien, achats, charges d'énergies et subventions ;
 - D22-11** Proposition relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 1'700'000 F, destiné à la réalisation d'un espace multisports public, sur l'espace en matière calcaire du stade de la Californie, sis chemin de la Californie 34, sur les parcelles N^{os} 3439 et 7336 de la commune de Collonge-Bellerive, propriété de la commune de Collonge-Bellerive ;
 - D22-12** Proposition relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 2'000'000 F, destiné à la transformation du terrain A en herbe, en terrain synthétique, ainsi qu'à la réfection de la piste d'athlétisme, au stade de la Californie, sis chemin de la Californie 34, sur la parcelle N^o 7336 de la commune de Collonge-Bellerive, propriété de la commune de Collonge-Bellerive ;
 - D22-13** Proposition relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de 160'000 F, destiné au réaménagement du centre du village, au niveau de la route d'Hermance 110, sur la parcelle N^o 8122 de la commune de Collonge-Bellerive, propriété de la commune de Collonge-Bellerive ;

- D22-14** Proposition relative à la constitution d'une servitude de passage public à pied au profit de la commune, sur les parcelles N^{os} 9989 et 10063 de la commune de Collonge-Bellerive, sises chemins de Charvel 9 et de la Californie 29, propriété de propriétaires privés, ainsi qu'à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 80'000 F destiné à la construction d'un cheminement sur la parcelle N°10063 ;
- D22-15** Proposition relative à la constitution d'une servitude de passage public à pied au profit de la commune, sur la parcelle N° 7857 de la commune de Collonge-Bellerive, sise chemin de la Carcellière, propriété en dépendance de plusieurs parcelles privées, ainsi qu'à l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant global de 110'000 F, destiné à la construction d'un éclairage public ;
- D22-16** Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 1'200'000 F, destiné à l'attribution de subventions dans le cadre d'un programme visant la réduction d'émissions de CO₂ par l'installation de panneaux photovoltaïques et de pompes à chaleur dans les villas et copropriétés des particuliers de la commune de Collonge-Bellerive ;
- D22-17** Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 1'250'000 F, destiné au réaménagement de la plage de la Nymphé, sise au chemin du Milieu, sur la parcelle N° 7160 de la commune de Collonge-Bellerive, propriété de la commune de Collonge-Bellerive ;
- D22-18** Proposition relative à la modification des limites de zones, sur le territoire de la commune de Collonge-Bellerive, création d'une zone affectée à de l'équipement public et d'une zone de bois et forêts, secteur « la Combe », plan N° 30207-515, sur les parcelles N° 6165, 9634 et 9636, propriété de l'Etat de Genève.

5. Projet de résolution

- R22-04** Résolution relative à la nomination de M. Mathieu Jacquérior au grade de lieutenant au sein de la Compagnie des sapeurs-pompiers de la commune de Collonge-Bellerive.

6. Projet de motion

Néant.

7. Questions au Conseil administratif

8. Communications des membres du Conseil municipal

9. Communications du Conseil administratif

10. Naturalisations à huis-clos

Roland SUTTER
Président du Conseil municipal

Collonge, le 14 juin 2022